



POURQUOI LES HOMMES POLITIQUES
SERAIENT-ILS LES SEULS
À POUVOIR TRIPATOUILLER LE CALENDRIER
AU GRÉ DE
LEURS CONVENANCES PERSONNELLES ?

À NOTRE TOUR DE PROPOSER, POUR UNE
BONNE ANNÉE

2001,

que le 11 février, jour voué à Notre-Dame de Lourdes,
soit affecté à la sortie annuelle du *Charles-de-Gaulle*
(ceux qui préféreraient le 18 juin peuvent néanmoins faire appel)...

*

qu'en hommage à notre vénéré ex-ministre de l'Éducation nationale,
grand pourfendeur de l'absentéisme au sein du corps professoral,
le jour de la Saint-Claude (15 février) soit désormais chômé...

*

que, pour éviter qu'Halloween ne mette des balais dans les roues de notre Toussaint,
cette belle fête celtique soit célébrée en France le 29 février (avec relâche en cas d'année bissextile)...

*

qu'à seule fin de limiter promesses illusoires et dépenses bien réelles,
la campagne des municipales s'ouvre *après* les élections et non plus *avant*...

*

que la date butoir de déclaration des revenus varie
en fonction des ressources du contribuable :
24 février (Saint-Modeste) pour les enseignants,
3 avril (Saint-Richard) pour les grosses fortunes,
5 octobre (Sainte-Fleur) pour Karl Lagerfeld...

*

que, compte tenu des incertitudes
qui pèsent de plus en plus sur la date exacte de l'Armistice,
les cérémonies du 11 Novembre (lequel tombe cette année un dimanche) aient lieu pour une fois le 12...

*

que l'élection de Miss France 2002 soit repoussée de quelques semaines
(pourquoi ne pas la fixer au 3 janvier, jour de la Sainte-Geneviève ?)
afin de couper court à toute concurrence malsaine entre « Téléthon » et « Télététons »...